



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-025-2025-10

PUBLIÉ LE 9 OCTOBRE 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Direction de la Démocratie en Santé et de la Communication-Démocratie Sanitaire**

IDF-2025-10-09-00009 - Arrêté n°2025/31 modifiant la composition de la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France (7 pages)

Page 3

## **Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale de la Seine Saint-Denis / Département Territoires - Parcours de soins**

IDF-2025-10-06-00006 - Arrêté conjoint n° ARS/DD93-DOS-2025/3978 du 6 octobre 2025 portant modification de l'arrêté N° DD93-DOS-2025/ 3565 du 29 juillet 2025 fixant le renouvellement de la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) (6 pages)

Page 11

## **Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / secrétariat de direction**

IDF-2025-10-09-00008 - Décision n° 2025-193 du 9 octobre 2025 Abrogeant la désignation de Mme Johana BERTHAU pour assurer les fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim du Val d'Oise pour l'exercice des missions relatives au système d'inspection et de la législation du travail (2 pages)

Page 18

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-09-00009

Arrêté n°2025/31 modifiant la composition de la  
Commission Spécialisée pour les prises en charge  
et accompagnements médico-sociaux de la  
Conférence Régionale de la Santé et de  
l'Autonomie d'Île-de-France

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N°2025/31

#### Arrêté modifiant la composition de la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° 27/2021 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2024/11 modifié du 29 février 2024 relatif à la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnement médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté DS n°104/2024 du 18 juin 2024 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n°2025/34 du 8 octobre 2025 modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France
- VU** Les désignations :

#### **Au sein du collège 5 « acteurs de la cohésion et de la protection sociales »**

- Au titre des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité de **Madame Gwenaëlle MORVAN (Emmaüs Solidarité)** en tant que titulaire en remplacement de **Monsieur Bruno MOREL**

#### **Au sein du collège 6 « offreurs des services de santé »**

- Au titre des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées de **Monsieur Romain DELMAS – URIOPSS IDF (Association Caritas)** en tant que titulaire en remplacement de Madame Annabelle ZIMMERMANN **et de Monsieur Eric d'ALENÇON URIOPSS IDF (Fondation Partage et Vie)** en tant que suppléant.
- Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées de **Madame Romy LASSERRE SAINT MAURICE, Directrice EPHAD Péan (SYNERPA)** en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Bernard FOUSSAT et de **Monsieur Eddy CHENAF, Directeur général EHPAD Solemnes. (SYNERPA)** en tant que suppléant en remplacement de Madame Romy LASSERRE SAINT MAURICE.

**Au sein du collège 7 « membres issus de la commission spécialisée pour l'organisation des soins » :**

- Au titre des établissements privés de santé à but lucratif, de **Madame Héléna KISLER-ELKOUBY (FHP IDF)** en tant que titulaire et de **Madame Dominique BOULANGE (FHP IDF)** en tant que suppléante ;

**ARRÊTÉ**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : La composition de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

ARTICLE 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 9 octobre 2025

Le Directeur général  
de l'Agence régionale  
de santé Île-de-France

Denis ROBIN  
Par délégation,

*Signé*

Corentine NEPPEL  
Directrice adjointe en charge de la  
démocratie en santé  
Direction de la démocratie en santé  
et de la communication - DESCOM

## ANNEXE

### Composition de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

Le premier collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 5 membres :

Titulaires	Suppléants
Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne, en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, vice-président du Conseil départemental de Seine-et-Marne en charge des solidarités Madame Véronique VEAU, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne, en charge de la culture et du patrimoine.
Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale de l'Essonne	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne en charge de l'autonomie

Le deuxième collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 6 membres :

**1) Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLI - APF France Handicap

**2) Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

Madame Monique ZANATTA - CDCA 92	Monsieur François CHARLES - CDCA 92 Madame Christine MANUEL - CDCA 94
----------------------------------	--

**3) Deux représentants des associations de personnes handicapées :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sébastien LEGOFF - CDCA 91	En attente de désignation
En attente de désignation	Monsieur Damien GUER - CDCA 77

**Le 3<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé. Il comprend un membre :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

**Le 4<sup>ème</sup> collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 4 membres.**

**1) Un représentant des organisations syndicales de salariés :**

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle CAYLA - CFDT IDF	Monsieur Philippe PATRY - CFDT IDF Madame Gwenaëlle YVINEC - CFDT IDF

**2) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :**

Titulaires	Suppléants
Madame Martine GUIBERT - CPME Ile-de-France	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

**3) Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

**4) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :**

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

**Le 5<sup>ème</sup> collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 2 membres :**

**1) Un représentant au titre de la cohésion sociale :**

Titulaires	Suppléants
<b>GWENAËLLE MORVAN – Emmaûs Solidarité</b>	Madame Bérangère GRISONI - Collectif « Les morts de la rue »  Madame Maritsa ANASTASIOU - Association CARITAS

**2) Un représentant de la Mutualité Française :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI , Mutualité Française IDF	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social  Madame Carole DECHAMPS - Mutualité Française

Le 6<sup>ème</sup> collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 12 membres :

1) **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :**

Titulaires	Suppléants
<b>M. Romain DELMAS – URIOPSS IDF (Association Caritas)</b>	<b>Monsieur Eric d'ALENÇON - URIOPSS IDF (Fondation Partage et Vie)</b>  Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD - URIOPSS IDF  (Fondation Ellen Poidatz)
En attente de désignation	En attente de désignation
Madame Céline LAMOUR - NEXEM	Monsieur Jean-François GEY - NEXEM  En attente de désignation
En attente de désignation	Madame Catherine HARPEY - Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI)  En attente de désignation

2) **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
<b>Madame Romy LASSERRE SAINT MAURICE, Directrice EHPAD Péan (SYNERPA)</b>	<b>Monsieur Eddy CHENAF, Directeur général EHPAD Solemnes. (SYNERPA)</b>  Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP et Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP  Madame Audrey VATAN, Directrice adjointe, Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpads Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Sophie VILLEDIEU - Fondation Léopold BELLAN FEHAP IDF

	Madame Marie DEROY, Chargée de mission FEHAP Île de France
Madame Claire PARDOEN - URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN - URIOPSS IDF Madame Brigitte VIGROUX - URIOPSS IDF

**3) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Oppelia (92)  Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué régional Fédération Addictions

**4) Un membre des unions régionales des professionnels de santé :**

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF Docteur Abraham SABBAAH, CROM IDF

**Le 7<sup>ème</sup> collège est composé de deux membres issus de la commission spécialisée pour l'organisation des soins :**

Titulaires	Suppléants
<b>Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Déléguée générale (FHP IDF)</b>	Monsieur Patrick SERRIERE, président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP IDF)  <b>Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)</b>
Monsieur José ALVAREZ - Union Régionale Île-de-France CFE-CGC	Madame Marie Laurence BONMARCHAND  Madame Bettina KEMPF

Agence Régionale de Santé - Délégation  
Départementale de la Seine Saint-Denis

IDF-2025-10-06-00006

Arrêté conjoint n° ARS/DD93-DOS-2025/3978 du  
6 octobre 2025 portant modification de l'arrêté  
N° DD93- DOS-2025/ 3565 du 29 juillet 2025  
fixant le renouvellement de la composition du  
comité départemental  
de l'aide médicale urgente, de la permanence  
des soins  
et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)

Agence régionale de santé Ile-de-France  
Délégation départementale de la Seine-Saint-Denis

**ARRETE CONJOINT N° ARS/DD93-DOS-2025/3978  
portant modification de l'arrêté N° DD93- DOS-2025/ 3565 du 29 juillet 2025  
fixant le renouvellement de la composition du comité départemental  
de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins  
et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)**

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
Officier de la Légion d'honneur - Commandeur de l'ordre national du Mérite**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE  
ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1435-5 et L.6314-1, R. 6313 et suivants ;
- VU** le décret n° 2015-626 du 5 juin 2015 renouvelant certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes ;
- VU** le décret du Président de la République du 06 novembre 2024 portant nomination du préfet de la Seine-Saint-Denis - M. CHARLES (Julien) ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- Vu** l'arrêté N° DS 014/2025 du 12 juin 2025 de Monsieur le directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France portant délégation de signature à Madame Emmanuelle LATOUR, directrice de la délégation départementale de la Seine-Saint-Denis ;
- VU** l'arrêté conjoint N° DD93-DOS-2025/3565 du 29 juillet 2025 portant modification de l'arrêté N° DD93- DOS-2023/4503 du 23 novembre 2023 fixant la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS) ;

**CONSIDERANT** les candidatures proposées conformément aux dispositions de l'article R. 6313-1-1 du Code de la santé publique ;

**ARRETEMENT**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'arrêté conjoint n° DD93-DOS-2025 /3565 du 29 juillet 2025 fixant la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires de la Seine-Saint-Denis (CODAMUPS-TS) est modifié comme suit :

### 1°) Représentants des collectivités territoriales :

- a) Une conseillère départementale

**Titulaire** : Mme Magalie THIBAUT

**Suppléante** : Mme Zaïnaba SAÏD-ANZUM

- b) Deux maires désignés par l'association départementale des maires

M. Quentin GESELL, maire de Dugny

M. Stephen HERVE, maire de Bondy

**Suppléante**

Mme Marylin VAUBAN, adjointe au maire de Villepinte

### 2°) Partenaires de l'aide médicale d'urgence :

- a) Médecin responsable du service d'aide médicale urgente (SAMU93)

**Titulaire** : Pre Anne-Laure FERAL-PIERSENS

**Suppléant** : Dr François-Pierre AUFFREDOU

Médecin responsable de structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

**Titulaire** : Dr Brigitte HENNEQUIN

**Suppléant** : Non désigné

- b) Directeur d'établissement public de santé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence

**Titulaire** : Mme Marie-Cécile PONCET

**Suppléant** : Mme Yolande DI-NATALE

- c) Le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours

Non concerné

- d) Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou son représentant

Général Arnaud de CACQUERAY

- e) Le médecin chef de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou son représentant

**Titulaire** : Dr Marylin FRANCHIN

**Suppléant** : Dr Breyse GUILLAUME

- f) Officier de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ou son représentant

**Titulaire** : Lieutenant-colonel Stanislas DURRANDE

**Suppléant** : Lieutenant-colonel Benoît DE LA FOLLY DE JOUX

### 3°) Membres nommés sur proposition des organismes qu'ils représentent

- a) Médecin représentant le Conseil de l'ordre des médecins

**Titulaire** : Dr Jean-Luc FONTENOY

**Suppléant** : Dr Dominique BLONDEL

b) Quatre médecins de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS)

**Titulaires :**

Dr Mardoche SEBBAG  
Dr Benoit LABENNE  
Dr Kaïs SLAMA  
Dr Patrick LAUGAREIL

**Suppléants :**

Non désignés

c) Représentant du conseil de la délégation départementale de la Croix rouge française

**Titulaire :** Dr Jean-Marc AGOSTINUCCI

**Suppléante :** Mme Laetitia LASFAR

d) Deux Praticiens Hospitaliers proposés par les deux organisations les plus représentatives au plan national des médecins exerçant dans les structures des urgences hospitalières

**Titulaires :**

Dr Sheila GASMI  
Dr Christophe PRUDHOMME (AMUHF)

**Suppléants :**

Non désigné  
Dr Jacques METZGER (AMUF)

e) Médecin proposé par l'organisation la plus représentative au niveau national des médecins exerçant dans les structures de médecine d'urgence des établissements privés de santé

**Titulaire :** En cours de désignation

**Suppléant :** En cours de désignation

f) Un représentant de chaque association de la permanence des soins du département

**Titulaires :**

Dr Georges HUA (PS 93)  
Dr Djamel BOUYACOUB (SUR 93)  
Dr Bruno LEVOLLANT (PDS dentaire 93)  
Dr Jean-Marc AYDIN (MMG Noisy-le-Sec)  
Dr Yassine HILAL (MMG Bobigny-Makeba)  
Dr Najib LAGHMARI (MMG Montfermeil)  
Dr Bernard BENCHIMOL (MMG Rosny-sous-Bois)  
Dr Ahmed KARAMI (MMG Aulnay-sous-Bois)  
Dr Jacques DAVID (MMG Bobigny-Drancy)  
Dr Dehbia CHERIF (MMG Saint-Denis)  
Dr Hervé SARFATI (MMG Montreuil)  
Dr Georges SIAVELLIS (MMG Bondy-Jean Verdier)  
Dr Rachid TALBI (PFG Epinay-sur-Seine)

**Suppléants :**

Non désigné (PS 93)  
Non désigné (SUR 93)  
Dr DAO Stéphanie (PDS dentaire 93)  
Dr Joël BLANCHE (MMG Noisy-le-Sec)  
Dr Ouarda SBIYBI (MMG Bobigny-Makeba)  
Non désigné (MMG Montfermeil)  
Dr Matthias MICAELLI (MMG Rosny-sous-Bois)  
Dr Paule COZZI (MMG Aulnay-sous-bois)

Dr Pierre STAUDER (MMG Bobigny-Drancy)  
Non désigné (MMG Saint-Denis)  
Dr Alain LOUISON (MMG Montreuil)  
Dr Lahoueri AMOR CHELIHI (MMG Bondy-Jean Verdier)  
Non désigné (Garde postée Epinay-sur-Seine)

g) Un représentant de l'organisation la plus représentative de l'hospitalisation publique

**Titulaire :** Mme Yolande DI NATALE (FHF)  
**Suppléant :** M. Jean PINSON (FHF)

h) Un représentant de chacune des deux organisations d'hospitalisation privée les plus représentatives au plan départemental, dont un directeur d'établissement de santé privé assurant des transports sanitaires

**Titulaires :**  
M. Maxime CARLIER (FHP)  
En cours de désignation (FEHAP)  
**Suppléants :**  
M. Gorka NOIR (FHP)  
En cours de désignation (FEHAP)

i) Quatre représentants des organisations professionnelles nationales de transports sanitaires les plus représentatives au plan départemental

**Titulaires :**  
Mme Zineb RALLE (FNAA)  
M. Vincent POMMIER (FNAA)  
M. Mohamed DARA (FNMS)  
M. Maxence JEAN (CNSA)

**Suppléants:**  
Mme Zoubida AIMEE (FNAA)  
M. Alexandre PARIS (FNAA)  
Non désigné (FNMS)  
M. Frédéric LOUREIRO (CNSA)

j) Un représentant de l'association départementale de transports sanitaires d'urgence la plus représentative au plan départemental

**Titulaire :** M. Mohamed BENSALD (UTSP)  
**Suppléante :** Mme Siham BOUDFAR (UTSP)

k) Un représentant du conseil de l'ordre des pharmaciens

**Titulaire :** M. Laurent BENICHOU  
**Suppléant :** non désigné

l) Un représentant de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) représentant les pharmaciens d'officine

**Titulaire :** Mme Maud MINGEAU  
**Suppléant :** Mr David BERREBI

m) Un représentant de l'organisation de pharmaciens d'officine la plus représentative au plan national

**Titulaire :** M. Michel BODOKH (FSPF93)  
**Suppléant :** M. Rudy SMADJA (FSPF93)

n) Un représentant du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes

**Titulaire** : Dr Martine LEPONT-KORDYL

**Suppléante** : Dr Monique MARTY

o) Un représentant de l'Union Régionale des Professionnels de Santé représentant les chirurgiens-dentistes (URPS)

**Titulaire** : Dr Samia AMARA

**Suppléant** : non désigné

p) Lorsque le service de santé des armées contribue à la permanence des soins ambulatoires dans le département, un représentant médecin du service de santé des armées

Non concerné

q) Un représentant du conseil départemental ou interdépartemental de l'ordre des infirmiers

**Titulaire** : en cours de désignation

**Suppléant** : en cours de désignation

r) Un représentant de l'union régionale des professionnels de santé représentant les infirmiers

**Titulaire** : Mr Nicolas LEFORTIER

**Suppléant** : Mme Fatima SAID-DAUVERGNE

s) Un représentant du conseil départemental de l'ordre des sages-femmes

**Titulaire** : Mme Véronique SIMONNOT

**Suppléant** : Non désigné

t) Un représentant de l'union régionale des professionnels de santé représentant les sages-femmes.

**Titulaire** : Mme Chloé FILLON

**Suppléant** : Non désigné

#### **4°) Un représentant des associations des usagers**

**Titulaire** : M. Lucien BOUIS (UDAF 93)

**Suppléante** : Mme Marie-Claude FEINSTEIN (UDAF 93)

#### **ARTICLE 2 :**

Les représentants des collectivités territoriales sont nommés pour la durée de leur mandat. Les autres membres du comité sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la publication du présent arrêté.

#### **ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux formé devant le tribunal administratif de Montreuil sis 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

**ARTICLE 4 :**

Le préfet du département de la Seine-Saint-Denis et le directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la région Île-de-France et de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Saint Denis, le 06/10/2025

P/le Directeur général de l'Agence  
Régionale de santé d'Île-de-France

Le préfet de Seine-Saint-Denis

La Directrice de la Délégation  
Départementale de Seine-Saint-Denis  
De l'agence régionale de santé d'Île-de-France

***Signé***

Julien CHARLES

***Signé***

Emmanuelle LATOUR

Direction régionale et interdépartementale de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités d'Île-de-France

IDF-2025-10-09-00008

Décision n° 2025-193 du 9 octobre 2025  
Abrogeant la désignation de Mme Johana  
BERTHAU pour assurer les fonctions de directrice  
départementale de l'emploi, du travail et des  
solidarités par intérim du Val d'Oise pour  
l'exercice des missions relatives au système  
d'inspection et de la législation du travail

**Décision n° 2025-193 du 9 octobre 2025**

**Abrogeant la désignation de Mme Johana BERTHAU pour assurer les fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim du Val d'Oise pour l'exercice des missions relatives au système d'inspection et de la législation du travail**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES  
SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET  
DE L'INDUSTRIE

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS D'ÎLE DE FRANCE

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France,

Vu le code du travail, notamment son article R. 8122-2 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté interministériel du 12 août 2025 nommant Fabrice MASI directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France par intérim, à compter du 25 août 2025 ;

Vu l'arrêté interministériel du 7 octobre 2025 nommant Mme Johana BERTHAU, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Val d'Oise ;

Constatant que l'emploi de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Val d'Oise n'est plus vacant.

Arrête :

**Article 1**

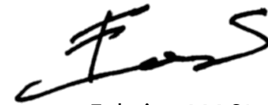
La décision n°2025-135 du 29 juillet 2025 désignant Mme Johana BERTHAU pour assurer les fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim du Val d'Oise pour l'exercice des missions relatives au système d'inspection et de la législation du travail est abrogée.

## Article 2

Le directeur de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs des services de l'Etat.

Fait à Aubervilliers, le 9 octobre 2025

Le Directeur régional et  
interdépartemental de l'économie, de  
l'emploi, du travail et des solidarités



Fabrice MASI